

Extrême droite et lassitude politique...

François
Gobbe,
collaborateur à
Kairos Europe,
2 avenue du
Parc royal,
1020
Bruxelles ;
<francois.gobbe@
belgacom.net>

Les récentes élections françaises n'ont pas manqué de nous surprendre et de nous interroger.

Bien sûr avec l'élimination de Lionel Jospin, la montée de l'extrême-droite de Le Pen présent au second tour, mais aussi par les taux d'abstention records qui ont accompagné chacun de ces 4 scrutins (présidentiels et législatifs).

Si l'on tient compte des électeurs en âge de voter et non simplement des inscrits, c'est au total presque la moitié du corps électoral qui s'est abstenu ou a voté blanc ou nul. La France républicaine approche par là la démocratie américaine¹. Un nouveau record au deuxième scrutin législatif de juin a été enregistré avec un taux d'abstention de près de 40% des inscrits. Lassitude politique probablement à cette occasion devant des jeux qui semblaient joués avec la défaite de la gauche et l'absence de candidats crédibles ou proches à soutenir, puisqu'éliminés au premier tour ?

« La démocratie apaisée » de l'après-mur de Berlin ne semble plus en mesure de réveiller le citoyen. Seule la menace de l'extrême-droite après le premier tour de la présidentielle a pu mettre pendant quelques jours les jeunes dans la rue et faire tomber l'abstention à moins de 20% le dimanche 5 mai !

Dès les années 90, Marcel Gauchet constatait « *La démocratie triomphe donc. Mais dans le même temps où elle s'installe dans l'incontestable, on la découvre en proie à un profond malaise. Elle se voit frappée par un mouvement de désertion civique que l'abstention électorale et le rejet du personnel politique en place sont loin de suffire à mesurer* »².

1. Comment interpréter cette désaffection ?

Y a-t-il rejet d'un système souvent impuissant devant le marché mondialisé et donc réduit à gérer des procédures plus que de véritables changements ? Y a-t-il des groupes sociaux plus sensibles à cette impuissance, comme les jeunes ou les secteurs défavorisés (exclus ou chômeurs) qui perçoivent mieux les contra-

dictions entre les promesses de changement faites par les politiques et le statisme des situations sociales ? Y a-t-il un nouveau mode de choix politique « à la carte » retenu par l'électeur qui, plutôt que d'adhérer à une formation, désire marquer surtout ses « déceptions » et donc sanctionner particulièrement les sortants ? L'abstention ne serait pas ainsi un signe de sortie du système démocratique, mais plutôt le signal d'une protestation précise. Ce type de participation marquerait une modification de comportement qui fait suite à la fin de la guerre froide, mais aussi à la fin de l'influence des grands groupes politiques ou idéologiques (comme l'Eglise ou le parti communiste).

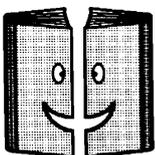
Probablement y a-t-il un peu de tout cela dans ces abstentions massives et ceci ne peut qu'interpeller tout qui se veut représentant du « politique », mais aussi les nouveaux mouvements sociaux.

C'est qu'au moment même où surgit un nouveau mouvement social, le mouvement altermondialiste de plus en plus actif et coordonné dont Porto Alegre est le meilleur symbole, le cadre politique classique et démocratique semble s'essouffler.

2. Un glissement de l'Europe vers la droite

On ne peut que constater parallèlement à ces élections françaises un glissement de l'Europe dans son ensemble vers la droite avec des succès électoraux aux Pays-Bas (liste Pim Fortuyn), au Danemark, la présence en Espagne et en Italie de deux leaders de droite consacrés (Aznar et Berlusconi) ; les doutes sur l'avenir électoral prochain en Allemagne du social-démocrate Gerhard Schröder et les tendances du travailliste Tony Blair à s'aligner sur la politique extérieure militarisée et unilatérale de Georges Bush (lutte contre le terrorisme au niveau mondial, mise en garde et musculation à l'égard de l'Irak). Cette « droitisation » de l'Europe fait suite à une période de 5 à 6 ans où l'illusion d'une Europe « progressiste » existait avec la présence de près de 9 gouvernements dits de gauche parmi les Quinze.

A lire... à débattre



Et pourtant, le bilan de la « gauche » européenne sur ces dernières années reste mince : absence d'une réelle alternative face à des politiques de droite axées sur le marché et la mondialisation, absence de politique franche de redistribution des richesses notamment par l'impôt et persistance d'un chômage de masse touchant les groupes déjà les plus défavorisés (jeunes et femmes), absence d'une réelle politique d'immigration organisée qui laisse se confondre dans les esprits immigration et insécurité, ouverture progressive des services publics au privé, absence d'une réelle politique d'éducation et de la culture abandonnée aux jeux du marché et de la médiatisation...

Et en Belgique, c'est également une même interrogation qui monte lorsque l'on constate avec Yves Desmet du Morgen³ que la coalition avait « fait une priorité de l'Etat social actif et de la croissance du niveau d'activités. Malgré de très nombreuses mesures et une importante diminution de charges sociales, il apparaît que le bilan est loin d'être brillant dans ce domaine. Toujours est-il que la coalition risque à présent de se trouver dans une situation inverse à celle qui prévalait à ses débuts lorsque, portée par la haute conjoncture économique, elle pouvait promettre de nombreux cadeaux à la population » ?

Prolongeant ces réflexions, toujours dans le Morgen, Bart Eeckhout constatait la même semaine que le chômage augmentait en Flandre et que des trous existaient dans le cordon sanitaire censé isoler le Blok « *On ne compte plus les communes où un membre du CPAS a été élu avec le soutien du Blok* ». Certains parlent même ouvertement de l'impliquer dans les prochaines négociations gouvernementales !

Cette impuissance de la gauche ou des gouvernants n'a pu qu'accréditer dans l'opinion l'indifférence à l'égard de ceux qui n'ont plus de vision de société ou réduisent la « politique » à la proximité. Tout ceci pose la question d'une refondation difficile au sein d'une gauche diverse mais souvent obnubilée par le pouvoir.

3. Les démons de l'extrême-droite

Face à cela ou à cause de cela ressurgissent les démons de l'extrême-droite. Ils ne sont pas nouveaux, mais devant l'impasse ils reprennent du souffle.

On estime que de 30 à 38 % des chômeurs, selon deux sondages post-électorales au premier tour de la présidentielle, ont donné leur voix à Le Pen lors des dernières élections françaises⁴.

Les arguments donnés par trois personnes dans un bureau de chômage (ANPE) sont éclairants :

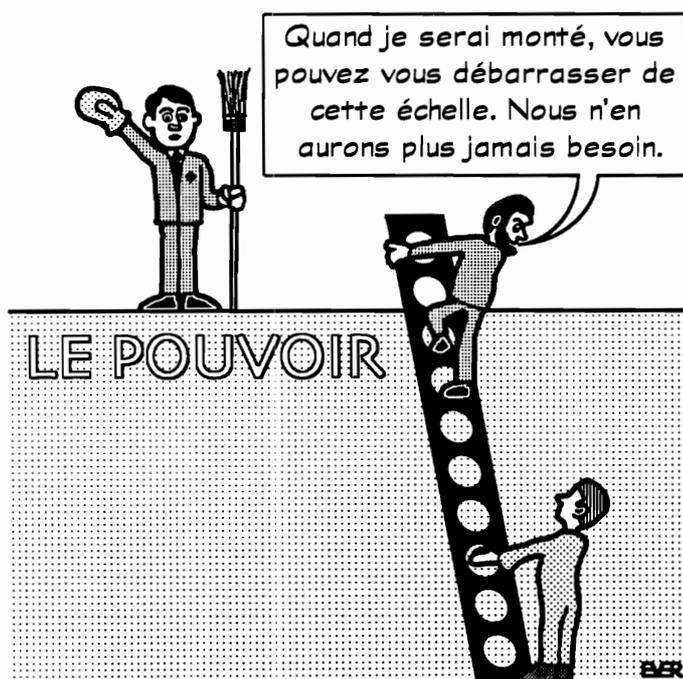
« Les gens en ont assez d'être pris pour des cons, nous vivons avec rien alors que la France est un pays riche. Il n'y a qu'un mot pour décrire cela : injustice ».

« La réalité, c'est que ceux qui nous gouvernent n'ont aucune envie que les choses changent, ils préfèrent que le système perdure en l'état ».

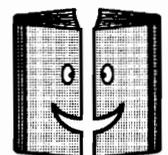
La réforme ne serait ni du côté des socialistes ni de la droite, en dépit de ce qui est affirmé d'un côté comme de l'autre.

(3) repris du « Soir » 5 août 2002 : *Hausse du chômage et Blok, cocktail explosif*, Bernard Demonty.

(4) *Solidarités chômeurs*, bulletin du Mouvement National des Chômeurs Précaires (MNCP) n°10, mai 2002 ; p.3.



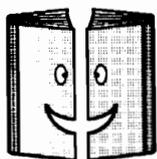
A lire... à débattre



(5) *Solidarités chômages*, op cit., Emmanuel Pierru, chercheur en sciences politiques, Université de Picardie ; p.4.

(6) *L'Europe de l'extrême-droite*, Edition Complexe 1991.

A lire... à débattre



Alors forcément « *les chômeurs estiment que le braillard Le Pen ne dit pas que des conneries. Lui au moins, remet en cause le système. C'est comme s'il restaurait des valeurs. Au point où on en est, même s'il n'y a que 30% de vrai dans un tissu d'absurdités, ce n'est pas si grave* ». Pour l'un d'entre eux qui bourlingue pas mal en France, on ne doit pas s'attendre à une baisse d'audience du Front National « *Ça va être la nouvelle mode ; non pas de partager les idées lepenistes mais de se croire autorisé de revêtir de temps en temps le total look FN* ».

Associés au constat de la participation croissante du vote ouvrier en soutien au Front national (près de 25%), les commentaires n'ont pas manqué sur la sensibilité des milieux précarisés aux thèses d'extrême-droite, nourrissant ainsi certains préjugés sociaux faciles à l'égard des couches populaires. En fait, une analyse du scrutin du deuxième tour de la présidentielle montre que le vote des chômeurs pour le FN n'atteindrait pas 8%, alors qu'il serait de 23 % chez les indépendants et de 15% chez les retraités et les cadres du privé. Tout ceci relativise la soi-disante radicalisation électorale des chômeurs⁵.

Le vote des chômeurs pour l'extrême-droite se caractériserait par sa très grande instabilité. En 88 : 16%, en 95 à la présidentielle : 27%, pour s'effondrer à nouveau aux législatives de 97. En réalité ici aussi et comme constaté plus haut, la véritable tendance électorale des chômeurs semble non pas le vote FN mais bien l'abstention. Près de 50% de ceux-ci se sont abstenus au premier tour. Plus de 14% des sans-emploi ne sont même pas inscrits sur les listes électorales en 1988 alors qu'ils n'étaient que 4% chez les actifs. Parler d'exclusion n'est donc pas un vain mot, ni non plus d'oligarchie face à des franges de population paupérisées et précarisées.

4. Le microcosme de la droite radicale

L'extrême-droite, doit-on le rappeler, ne forme pas un monde homogène, mais provient de différents courants nés souvent dès le XIX^{ème} siècle. Sa force vient du subtil amalgame qui arrive à réunir ces différents groupes sociaux parfois antagonistes, grâce au charisme de ses chefs, comme par exemple JM Le Pen.

Sans vouloir jouer à l'encyclopédie il est utile de rappeler brièvement l'orientation de ces courants, à la suite du petit livre remarquable de Anne-Marie Durantol-Crabo⁶.

On peut en effet distinguer au sein de l'extrême-droite :

1) Les « populistes-nationalistes » axés sur les problèmes de sécurité et d'immigration et qui veulent rétablir les droits des petits contre les gros : les hommes politiques, l'Etat, l'administration, tous ceux qui exploitent les autres.

Aujourd'hui la mondialisation économique et la difficulté des Etats nationaux et des responsables politiques à défendre des formes de régulation en faveur des précarisés accélèrent l'insécurisation des milieux ouvriers, des chômeurs et minimexés, mais aussi des classes moyennes touchées par la situation socio-économique (faillites, taxes, ou simplement baisse des revenus). Pour bon nombre, l'Etat national apparaît comme le rempart par rapport aux profiteurs (hier la ploutocratie juive, aujourd'hui les immigrés, surtout les derniers arrivés !). Il s'agit de se défendre contre ceux qui s'emparent du sol national ou de son confort (avantages sociaux).

2) Les « régionalistes ethniques » s'appuient souvent sur des revendications de populations minorisées hier ou aujourd'hui à différents niveaux, principalement culturel (langue) ou économique à l'intérieur des Etats-nations.

Les exemples abondent dans l'Europe des Etats redécoupés durant 5 siècles suite aux multiples conflits et à la disparition relativement récente des empires (germanique, austro-hongrois, russe...) ou plus récemment de fédérations comme l'ex-Yougoslavie ou l'ex-URSS.

Ils visent à rétablir des régimes autonomistes (indépendants) ou séparatistes et adoptent un recours à la violence dans le but d'y arriver : Irlande, Corse, pays Basque..., mais aussi Bosnie, Tchétchénie... Le mouvement du Vlaamse Blok ou en Italie du Nord, la Ligue Lombarde s'inscrivent dans cette logique tout en privilégiant la voie parlementaire. Ils sont d'ailleurs en contact à différents niveaux, notamment au Parlement européen.

Ils développent également une idéologie raciste. Une commission d'enquête du Parlement européen a analysé ce lien entre les mouvements d'extrême-droite existant dans les 15 pays de l'Union européenne et le développement du racisme et de la xénophobie⁷.

Le travail de l'Union européenne pour soutenir la diversité européenne tant au niveau économique que culturel (fonds de cohésion) s'inscrit parfaitement dans une lutte contre ces régionalismes « radicaux ». L'Europe dite des régions est également un type de réponse face à ce type de revendications. La création du Centre d'Égalité des Chances en Belgique est le résultat d'une réaction démocratique face à la montée électorale du Vlaamse Blok en 1991.

3) Les courants intellectuels reprenant les analyses de l'extrême-droite viennent également en renfort :

Ainsi chez les historiens révisionnistes (banalisation du génocide juif ou des chambres à gaz), les biologistes (eugénisme d'avant guerre ou hygiène raciale, gènes d'influence ou de détermination...), le développement du thème de la décadence occidentale et de son impuissance à faire face à la barbarie, la caricature de l'Islam, le laisser-aller des institutions ou la perte du sens de l'autorité, notamment de l'Etat, l'impuissance politique et même la reprise du thème d'une Europe nouvelle détachée de l'Amérique... Ces courants, s'ils restent minoritaires, ont cependant repris du poids depuis le 11 septembre avec la perception d'une menace islamique et terroriste et le développement de la thèse d'un choc des civilisations.

4) Les nostalgiques ou anciens de l'ordre « nouveau » :

Néo-fascistes, anciens coloniaux, monarchistes, « droite intégriste catholique ». S'appuyant sur d'anciens partisans de ces formations « survivantes », ils cherchent à redonner du lustre à toutes ces précédentes épopées de l'extrême-droite (anciens SS, Degrelle, le passé colonial de Le Pen...). Ils forment ainsi des cadres sûrs de ces mouvements qui influent fortement sur l'idéologie. Souvent plus en retrait, ces vétérans sont la caution des différents courants de l'extrême-droite. Ils combattent le parlemen-

tarisme, la tendance à l'égalitarisme liée à la démocratie ou au système de droits suspectés d'abus. Ils défendent un principe d'autoritarisme centralisé (dictature à la Salazar, Franco, Mussolini) qui s'accorde très bien avec un régime monarchique moins parlementaire. Les milieux de la droite catholique traditionaliste (Maurras, Opus Dei) ou les soutiens à l'ordre monarchique d'une fraction de son cabinet ou de la noblesse souhaité par Léopold III, en sont également des exemples.

5) Cette tendance est aussi farouchement anti-communiste et plus spécialement anti-syndicale.

Ces organisations sociales bénéficient de soutiens de la démocratie puisqu'ils sont des corps intermédiaires dans la négociation politique et jouissent de certains droits (de grève, de non-publicité de leurs comptes...) ; ils sont donc considérés comme des abuseurs vis-à-vis du simple citoyen qui ne bénéficie pas de ces pouvoirs ou passe-droits.

Dans un contexte d'affrontement Est-Ouest et des prémisses de guerre froide, juste après la deuxième guerre mondiale, l'extrême-droite et ses représentants ont bénéficié de soutiens et de refuges auprès de la CIA ou de l'Eglise pour contre-balancer l'influence « rouge ». Ceci explique le nombre de gros poissons nazis ou de la collaboration qui ont échappé longtemps à toute répression (Eichman, Touvier...).

Dans les années 30, le slogan était « *Plutôt Berlin, que Moscou* » devenu dans les années 50 « *Plutôt la CIA, que le KGB* », repris en chœur dans certains milieux lors de la crise des missiles dans les années 80 !

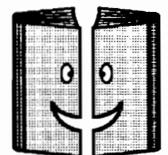
5. Les caractéristiques fondamentales de l'extrême-droite

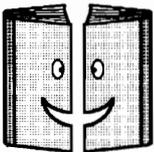
En résumé, l'extrême-droite se nourrit à la fois d'un sentiment de peur face au changement et de ce qui est vécu comme une insécurité et qui pose des problèmes d'adaptation (délinquance, chômage, faillites, endettements, changements de société et technologiques...).

La campagne électorale de Jacques Chirac

(7) rapport du
Parlement
européen
élaboré au nom
de la
commission
d'enquête sur
le racisme et la
xénophobie,
rapporteur
G.Ford,
Bruxelles 1991.

A lire... à débattre





basée sur ces thèmes, suivi en cela par Lionel Jospin, a confirmé combien manier le thème de l'insécurité, c'était, notamment au travers des médias (TF1, France 2...), créer presque automatiquement le vote d'extrême-droite. Le système politique est perçu comme inadéquat, dépassé et particulièrement le parlementarisme (soupçonné de favoriser la faiblesse ou la complaisance à l'égard de certains groupes comme les syndicats). De même les systèmes de droits existants sont suspectés d'abus (ex : Sécurité sociale ou droits sociaux accessibles aux migrants).

La solution proposée est radicale et passe par la force (exemple : les gants de boxe du Vlaamse Blok) pour imposer un nouvel ordre dont le système hiérarchique du chef, parti unique et références totalitaires et fascistes sont les ingrédients.

L'anti-égalitarisme s'efforce de revenir à une nouvelle hiérarchie dépositaire légitime de cet ordre nouveau. Elle doit être désignée par le nouveau pouvoir et non par les gens (comme les ordres de chevalerie au Moyen Age ou

encore le compagnonnage). Ce recours à la force se vérifie dans le fait que pratiquement un dirigeant sur deux des formations d'extrême-droite en Belgique a eu à voir avec la justice, pour violence sur autrui ou pour corruption.

Le paradoxe est aussi que, pour arriver au pouvoir, l'extrême-droite doit passer par le chemin parlementaire et donc se présenter comme suffisamment rassurante pour séduire une masse suffisante de l'électorat et notamment la classe moyenne. En fait, la visée de l'extrême-droite est toute autre et se trahit dans un des symboles longtemps utilisé dans le discours : le balai. Il s'agit de faire le nettoyage autour d'eux.

Le régime démocratique et parlementaire est pour l'extrême-droite un simple marche-pied en direction d'objectifs qui lui sont tout à fait contraires. Les premières décisions de ces régimes sont toujours de dissoudre les groupes représentatifs : partis, parlement, syndicats, ou de demander la soumission d'institutions comme les universités ou les Eglises.

Courrier des lecteurs

Réaction au billet « OCDE et commercialisation des services éducatifs » publié dans le numéro précédent (33)

Dans cet article, Bernard De Commer estime que « *Il y aurait lieu de travailler en amont, entre autres au niveau de la Constitution qui, garantissant la liberté d'enseignement, favorise implicitement cette marchandisation.* »

« Il n'y a pas que la Constitution belge pour garantir la liberté d'enseignement.

Il y a aussi :

- Au niveau mondial, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels de 1966, article 13, alinéa 3 : « *Les Etats parties au présent Pacte s'engagent à respecter la liberté des parents, et, le cas échéant, des tuteurs légaux, de choisir pour leurs enfants des établissements autres que ceux des pouvoirs publics, mais conformes aux normes minimales qui peuvent être prescrites ou approuvées par l'Etat en matière d'éducation...* »
- Au niveau européen, le Protocole additionnel à la convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales de 1952, article 2 : « *... L'Etat, dans l'exercice des fonctions qu'il assumera dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement, respectera le droit des parents d'assurer cette éducation et cet enseignement conformément à leurs convictions religieuses et philosophiques.* »

Par ailleurs, il conviendrait quand même de distinguer initiative privée en général et initiative privée à but lucratif. Par exemple, l'Enseignement libre (enfin, je suppose), l'Ecole Decroly, l'Ecole en couleurs, (peut-être), les ONG, le Collectif contre l'Exclusion sont des organisations d'initiative privée et sans but lucratif. »

Xavier Vanandruel